

UNE ASSURANCE AUTO UNE ASSURANCE HABITATION

JUSQU'À

150€*

DE RÉDUCTION

DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2021

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

*Remise de 50 € la 1^{re} année pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS (toutes formules en circulation hors « formule Tous Risques Confort sans la garantie Vol ») ou d'un contrat DOMO PASS (souscription ou ajout d'une habitation en formule Confort ou Confort + assurant un appartement ou une maison en résidence principale ou secondaire), sous réserve que la cotisation annuelle TTC du contrat soit supérieure ou égale à 100 €.

Remise supplémentaire de 50 € la 1^{re} année sur le 2^e contrat (une fois par client), en cas de souscription en agence ou par téléphone d'un contrat AUTO PASS et d'un contrat DOMO PASS répondant aux conditions ci-dessus. Offres valables du 01/06/2021 au 30/06/2021 non cumulables avec toute offre en cours.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret Cedex.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 48 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.



TBWA\PARIS Réf. : 0858.1 – Juin 2021.